



RAISONS POUR LESQUELLES NOUS NOUS OPPOSONS AUX P3s

Tel qu'indiqué dans le document de 2006 de la Fédération du travail de l'Ontario (FTO), *Dénoncer les P3s et s'y opposer : Guide de discussion sur les partenariats public-privé (P3s)*, il y a bien des raisons de s'opposer aux P3s.

Emplois perdus

Il y a des preuves contraignantes que les P3s entraînent des pertes d'emplois, une baisse de salaire et d'avantages, une réduction de pension de retraite, des conditions de travail médiocres, des chances moindres de formation, plus d'heures supplémentaires, et plus de risques pour la santé et la sécurité.

Accès réduit aux services publics, et qualité réduite de ces services/risques pour la santé et la sécurité publique

La réduction des coûts et des effectifs aboutit à une qualité inférieure des services à nos collectivités. Le design et la construction sont conçus de manière à répondre aux besoins des entités privées, et pas forcément à ceux de la collectivité. Compte tenu des coûts plus élevés des P3s et de l'orientation du secteur privé vers les profits, la qualité est presque toujours sacrifiée.

Dans certains cas, les conséquences sont tragiques, comme ce fut le cas à Walkerton, ou celui de la maladie de la vache folle au Royaume-Uni, où l'on a sacrifié les normes de sécurité.

Désyndicalisation

Les P3s contournent les contrats syndicaux et donnent lieu à une main-d'oeuvre à deux paliers, où les nouveaux employés touchent un salaire moindre et moins d'avantages sociaux. Les travailleurs peuvent perdre leurs syndicats lorsque les conventions sont renégociées, ou lorsque les services sont transférés du secteur public au secteur privé et que les travailleurs et leurs syndicats n'ont pas de droits du successeur.

Corporatisation et privatisation

Les P3s élargissent le rôle des sociétés à but lucratif, non seulement dans la prestation des services mais également dans l'élaboration des politiques publiques.

Le rôle du gouvernement, de façonner l'économie pour le plus grand bien est réduit, et les politiciens élus sont gardés captifs par les sociétés.

Aucun contrôle démocratique et aucune transparence

La population et ses représentants élus perdent le contrôle de la gestion du projet P3. Sans transparence et avec peu d'influence sur les négociations contractuelles, il en résulte un transfert du risque défavorable, des coûts énormes et une réduction des services à la population.

Coûts énormes/dépassements des coûts

Les coûts augmentent lorsqu'on embauche des experts-conseils privés et des avocats pour négocier ou évaluer les projets. Les P3s ont ainsi donné lieu à des coûts énormes dans l'élaboration et le contrôle des contrats.

Augmentation, à long terme, de la dette du secteur public

Le financement élevé des projets des P3s entraîne des intérêts et des paiements plus élevés pour la population pendant bien des années.

Transfert défavorable du risque: échec du projet/faillites

En raison du manque de transparence et du secret dans les négociations contractuelles, la communauté risque encore davantage de perdre l'argent des contribuables, parce que le transfert du risque favorise le secteur privé. Dans certains cas, les gouvernements et les autorités ont été forcés de racheter des contrats en raison de l'échec total ou de la faillite des projets, et cela laisse le gouvernement sans protection.

Retards des projets attribuables aux conflits juridiques

Après la conclusion des négociations contractuelles, il survient quand même des retards en raison d'ententes partiales envers le secteur privé.

Défauts de conception et de construction, et problèmes quant à la qualité

Une construction médiocre a provoqué des accidents et des catastrophes dans certains projets et, dans certains cas, les accidents ont été mortels.